

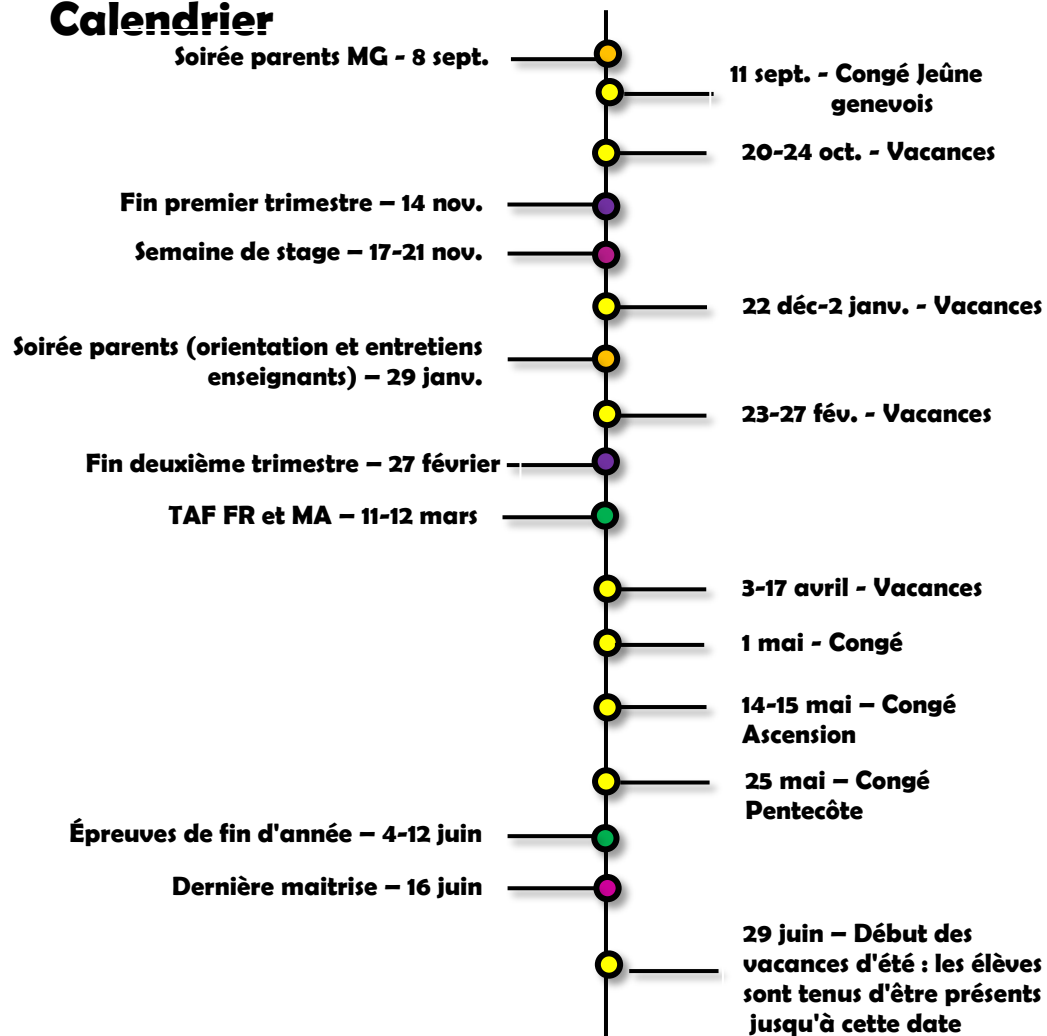
## Horaire des cours

H1 : 8h00 – 8h45	H6 : 12h25 – 13h10
H2 : 8h50 – 9h35	H7 : 13h15 – 14h00
H3 : 9h55 – 10h40	H8 : 14h05 – 14h50
H4 : 10h45 – 11h30	H9 : 15h05 – 15h50
H5 : 11h35 – 12h20	H10: 15h55 – 16h40



Site internet  
d'Ella-Maillart

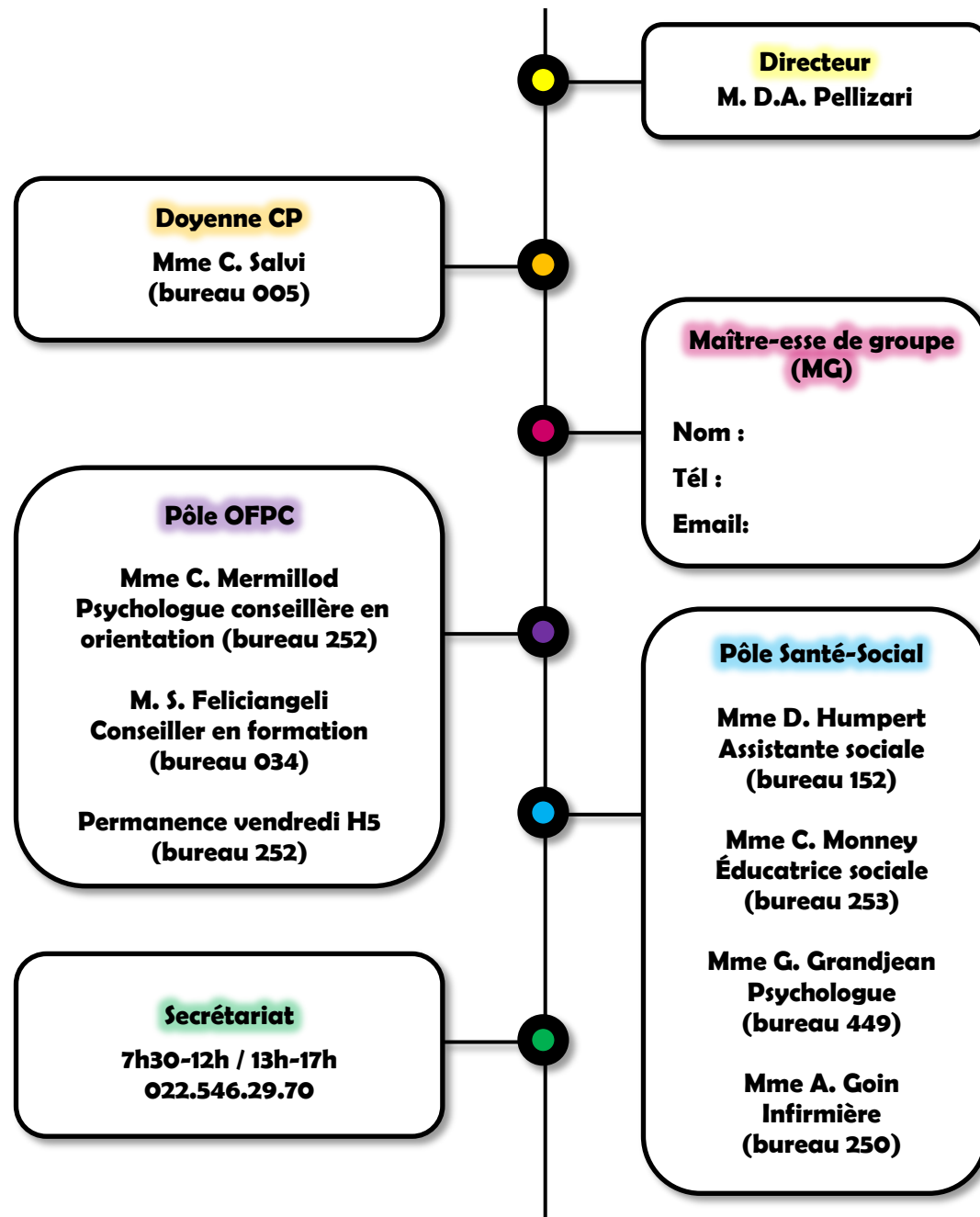
## Calendrier



Classes préparatoires (CP)

## ECG ELLA-MAILLART

Année scolaire 2025-26



## Réussite scolaire

- Etre à l'heure
- Avoir son matériel
- Faire ses devoirs
- Etre attentif-ve en cours et participer activement aux activités
- Consacrer du temps de travail à domicile avec application et sérieux

## Orientation

- Passerelle : jeudi H7-H10 en salle conférence
  - Travail du CV et lettre de motivation
- Permanence OFPC : vendredi H5 bureau 252
  - Présence de Mme Mermillod et M. Feliciangeli
- Entretiens individuels sur rendez-vous
- Carnet d'orientation : permettre d'avoir un suivi des démarches

## Absences (ABS)

- La participation aux cours est obligatoire
- Lors d'une ABS de maximum 2 jours consécutifs :
  - L'élève a droit à un maximum de 4 excuses par semestre et au-delà, il doit justifier son absence par un CM ou justificatif officiel.
  - Parmi ces 4 excuses, seules deux absences à des épreuves sont tolérées.
- Au 3<sup>ème</sup> jour d'absence
  - Certificat médical (CM) exigé dès le retour à l'école
- Toute ABS non motivée à une évaluation : 1.0
- Gestion de l'absentéisme:
  - 10h ANM : entretien MG/RL
  - 20h ANM : entretien doyenne/MG/RL/élève
  - 40h ANM : entretien direction/MG/RL/ élève

## Règles de vie

- Téléphone : l'éteindre et se référer aux consignes données par l'enseignant-e
- Recharge interdite dans le bâtiment
- Casquette/ bonnet à enlever dès l'entrée en classe
- Interdiction de fumer sur les passerelles,

## CM sport et EPI

- CM sport (< 15 jours d'arrêt) : se présenter au cours de sport et présenter le CM en main propre à l'enseignant-e
- CM sport (> 15 jours d'arrêt) : se présenter au cours de sport et s'inscrire à l'EPI via l'enseignant-e de sport
- CM sport SANS EPI : prendre contact avec la doyenne Mme A. Nadakal (bureau 010)

## MEMENTO Extraits

## Absences aux TAR

- Travaux à refaire (TAR) : en classe dès le retour de l'élève dans le cours concerné par l'évaluation manquée
- S'il y a plus d'une ABS répétées à ce cours, l'élève doit apporter un CM daté du jour de la TAR dès le retour à l'école
- Si la procédure n'est pas respectée : 1.0

## Comportement

- Les écarts disciplinaires peuvent être sanctionnés par un renvoi (R) du cours
- Toute arrivée tardive (AT), devoirs non faits (DNF) et oublis (O) du matériel scolaire entraînent des annotations
- Tout manquement implique des retenues obligatoires (entre 45 et 135 min.). Les ABS aux retenues doivent être excusées, sinon elles seront doublées
- La direction peut se permettre d'exclure un-e élève pour une durée déterminée en cas de comportement non adapté au cadre scolaire

## Stages

- 5 jours obligatoires inclus dans le calendrier de l'année de préparatoire, du 17 au 21 nov.
- Enregistrer le stage AVANT le début de ce dernier
- Validation du stage sur présentation de la feuille saumon remplie et l'attestation de la structure d'accueil (lettre indiquant le nombre de jours de stage et le nombre d'heures effectuées)